

## SEDI-ATI FIBRES OPTIQUES BENEFICIE DE 3 DISPOSITIFS DE FRANCE RELANCE

Spécialisée dans la conception d'assemblages à base de fibres optiques destinés à des applications en milieux extrêmes, SEDI-ATI vient de bénéficier de trois dispositifs de France Relance pour moderniser ses outils de production, concevoir un produit innovant, et développer son activité commerciale à l'export.

Suite à l'obtention de trois dispositifs de France Relance, SEDI-ATI a reçu la visite, le 22 décembre 2021, de Nicolas Lefevre Sous-préfet à la relance auprès du préfet de l'Essonne, d'Alban Bakary Conseiller municipal et communautaire délégué à la création d'entreprise du Grand Paris Sud, et de Jean-luc Pizivin Adjoint au DGA Développement et Attractivité territoriale de Grand Paris Sud et de la Ville d'Evry-Courcouronnes.



De gauche à droite : Alban Bakary, Jean-François Vinchant, Nicolas Lefevre, et Jean-Luc Pizivin.

### Modernisation de l'outil industriel grâce au plan de relance territorial

SEDI-ATI a déposé un dossier d'investissements de modernisation de l'outil industriel de 400 k€ pour lequel elle a obtenu, grâce au soutien de l'État avec l'accord du préfet de région sur la base d'un consensus avec le Conseil régional, une subvention de 200 k€. Cette subvention bénéficiera notamment à ses activités de métrologie, de connectivité et de fabrication de traversées étanches.

### Conception d'un produit innovant dans le cadre du plan de relance nucléaire

L'entreprise est lauréate de l'Appel à projets national dédié au soutien de l'industrie nucléaire dans le cadre d'un consortium avec EDF, IXBLUE, TechniAtome et Photonics Bretagne, avec le projet collaboratif 3F2E (Filière Française

de Fibre pour Environnement Extrême). Le projet 3F2E a pour ambition de développer des revêtements métalliques et/ou carbone sur fibres optiques spéciales, capables de permettre l'utilisation de capteurs en environnement nucléaire. Ces travaux collaboratifs, permettront de mettre en place une filière intégrée 100% Made in France pour s'affranchir des fournisseurs étrangers et garantir la souveraineté nationale sur une technologie stratégique.

### **Développement de l'activité commerciale à l'international grâce au plan de relance export**

Enfin, SEDI-ATI bénéficie des mesures du plan de relance pour le volet export au travers du chèque relance export, du chèque relance VIE, et d'une assurance prospection pour se lancer à l'export. Ce soutien lui a permis d'ouvrir un bureau commercial à Amsterdam, de recruter un VIE, et de réduire de 50% ses frais de participation à un salon à l'international.

#### **Plus d'information**

<https://www.sedi-ati.com/>

[LinkedIn](#)

[Youtube](#)

#### **Contact**

Amandine DEBLOUDTS

Marketing & Communications Manager

Bureau : +33 1 69 36 64 10

debloudts.a@sedi-ati.com